



COLLEGE DE REGULATION

DECISION N° 000005 /ARSE/CR/2023

du 19 JUIN 2023

Adoptant le Règlement Intérieur du
Collège de Régulation du Secteur de
l'Énergie

LE COLLEGE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE,

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n°2015-58 du 02 décembre 2015, portant création, missions, organisation et fonctionnement d'une Autorité Administrative Indépendante dénommée « Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie (ARSE) » modifiée et complétée par la loi n° 2020-060 du 25 novembre 2020 ;
- Vu le décret n°2019-539/PRN/PM du 20 septembre 2019 portant nomination du Directeur Général de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie (ARSE) ;
- Vu le décret n°2021-159/PRN/PM du 05 mars 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement des services de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie ;
- Vu le décret n°2022-019/PRN/PM du 06 janvier 2022, portant nomination des Directeurs de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie au Cabinet du Premier Ministre ;
- Vu le Procès-Verbal de Prestation de Serment du Directeur Général de l'ARSE N°015/G/CA/NY en date du 28 octobre 2019 ;
- Vu le Procès-Verbal de Prestation de Serment des Trois Directeurs de l'ARSE N°006/G/CA/NY en date du 11 Février 2022 ;
- Vu Le Procès-verbal n° 0001/2023/ARSE de la réunion du Collège de Régulation du 02 juin 2023 ;

Sur proposition du Directeur Général, Président du Collège de Régulation ;

Après en avoir délibéré le 02 juin 2023 ;



DECIDE :

Article premier : La présente décision adopte le Règlement Intérieur du Collège de Régulation de l'Energie, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n° 2021-159 du 05 mars 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement des services de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE).

Article 2 : Le Règlement Intérieur du Collège de Régulation de l'ARSE est adopté.

Article 3 : Le Président du Collège de Régulation est chargé de l'application de la présente décision.

Ont signé :



M. Ibrahim NOMAO
Président du Collège de Régulation



M. Saidou ABDOULKARIM
Membre du Collège de Régulation



Mme TAHIROU Aissata Billa ISSA
Membre du Collège de Régulation



M. Mahamadou ILLIASSOU
Membre du Collège de Régulation